

Dans les quartiers populaires, de nombreux habitants, se disant « usés par le travail », ont des difficultés d'accès à l'emploi.

« Ces échanges ont permis de bâtir une intervention en promotion de la santé au travail adaptée »

Entretien avec Camille Bergeret,

responsable impact et partenariats publics, association VoisinMalin,

Anne Gosselin,

démographie, chargée de recherche, Institut national d'études démographiques (Ined).

L'ESSENTIEL

► L'association VoisinMalin, qui travaille dans les quartiers prioritaires, et l'Institut national d'études démographiques (Ined) se sont associés pour mener une recherche-action portant sur la santé au travail. Cette démarche participative a impliqué une vingtaine de Voisins malins, salariés de l'association à temps partiel, habitant trois quartiers d'Île-de-France. De l'élaboration d'un questionnaire à la campagne d'information en porte-à-porte, ces derniers ont apporté leur vision des réalités à la collecte scientifique de données. Ce projet pionnier préfigure de futures coopérations entre chercheurs et acteurs de terrain.

La Santé en action : Comment est né le projet ?

Camille Bergeret : VoisinMalin, association créée en 2010, intervient dans les quartiers prioritaires de plusieurs villes¹ en France pour renforcer le pouvoir d'agir de leurs habitants et améliorer leur accès à l'information, aux droits, aux services publics et à la participation à la vie locale. Pour cela, elle recrute en contrat à durée indéterminé (CDI) à temps très partiel des Voisines et Voisins malins, habitants de ces quartiers, qui vont à la rencontre de leurs voisins en porte-à-porte pour leur transmettre des informations utiles. Le cadre salarié permet à l'association de valoriser les connaissances et les compétences relationnelles précieuses des habitants et de travailler rigoureusement avec une plus grande diversité de profils que ce que permettrait le bénévolat.

L'idée de la recherche-action sur la santé et le travail est née d'un double constat. Lors de campagnes sur l'accès à l'emploi, de nombreuses personnes relataient que des problèmes de santé limitaient ou empêchaient leur accès au travail, témoignant par exemple : « Je ne travaille plus, le travail m'a usé. » Par ailleurs, la crise sanitaire de la Covid-19 a mis en lumière la surexposition des habitants des quartiers populaires à des emplois pénibles ou précaires, en première ligne des risques de contamination.

Nous avons donc voulu approfondir ces liens entre santé et travail, en nous associant à un acteur de la recherche pour croiser les regards et enrichir notre action. Nous avons répondu en 2022 à un appel à projets « Réduction des inégalités sociales de santé : appel à proposition d'initiatives pour le financement d'actions structurelles », lancé par l'agence régionale de santé (ARS) Île-de-France. Son but était entre autres d'encourager les coopérations entre acteurs de terrain et chercheurs. Nous sommes alors entrés en relation avec l'Institut national des études démographiques (Ined), par l'intermédiaire d'une directrice de recherche qui connaissait bien VoisinMalin et l'Ined, pour mener une recherche-action² sur quatre quartiers populaires de trois communes : Grigny 2 à Grigny, le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, Bel Air – Grands-Pêchers et La Noue à Montreuil.

S. A. : Quel est l'objectif de cette recherche-action ?

Anne Gosselin : L'objectif global est de recueillir des éléments sur les interactions entre santé et travail auprès des habitants de ces trois quartiers.

Il est aussi de mieux comprendre et d'améliorer leurs connaissances sur les risques professionnels et sur les services existants pour les accompagner dans des problématiques de santé au travail, d'accès à l'emploi et d'accès aux soins. Plus précisément, nous voulions d'abord documenter les situations vécues en matière de santé et de travail à travers une enquête quantitative ; ensuite, il s'agissait de co-construire à partir de ses résultats une intervention de promotion de la santé destinée à donner aux résidents des quartiers des moyens de prévenir et de prendre en charge les effets du travail sur leur santé ou les effets de leur santé sur leur travail et sur leur accès à l'emploi ; et enfin, d'évaluer l'impact qualitatif de cette intervention. Les personnes vivant dans les quartiers populaires sont souvent sous-représentées dans les enquêtes nationales. Notre projet est aussi un moyen de documenter la perception du lien entre santé et travail dans une population moins représentée dans les enquêtes et très concernée par cette problématique.

C. B. : Cette recherche-action est aussi un moyen d'approfondir notre compréhension des réalités vécues sur nos territoires d'intervention, en croisant les savoirs empiriques des Voisins malins avec les savoirs issus de la recherche. C'était la première fois que nous abordions concrètement le lien santé-travail dans une de nos actions. Cette alliance de savoirs nous a semblé précieuse pour agir le plus justement possible. À l'issue du projet, nous souhaitons discuter ce que nous en avons appris avec les partenaires des territoires pour alimenter les réflexions sur les prises en charge et l'accompagnement des personnes.



S. A. : Comment s'est déroulée la démarche ?

C. B. : Trois grandes phases ont structuré le projet qui s'appuie sur une démarche participative. La première a été une phase d'enquête, avec la co-construction d'un questionnaire, qui a été administré à 462 personnes. Les Voisins malins ont participé en s'exprimant sur le choix des thèmes et sur l'ordre dans lequel les aborder. Ils ont par exemple souhaité ajouter des questions sur les apports positifs du travail, perçus par les habitants ; ils ont aussi choisi de commencer par des questions sur les conditions d'emploi plutôt que sur la santé. Ils ont également contribué à la juste formulation des questions, pour que tous les participants se les approprient et puissent les poser de manière semblable et compréhensible. Ils ont permis de définir des modalités de passation pertinentes, notamment en privilégiant l'espace public, des espaces fréquentés par des travailleurs ou des lieux où les personnes restent généralement un moment, ce qui favorisait le fait de s'adresser à des gens *a priori* disponibles une trentaine de minutes.

A. G. : Ensuite, nous avons analysé les premiers résultats et les avons discutés lors d'un séminaire participatif de deux jours. Ces échanges ont permis de croiser les interprétations, et de dégager des axes d'action pour bâtir une intervention en promotion de la santé au travail adaptée. Une campagne de porte-à-porte a été élaborée pour ouvrir le dialogue avec les habitants sur les interactions entre santé et travail et les informer sur les ressources disponibles : la sécurité sociale (présentation des

arrêts maladie, des accidents du travail, des services d'accompagnement des personnes en arrêt maladie, etc.), la médecine du travail, les centres de santé de proximité, le fonds d'action sociale du travail temporaire, les organisations syndicales, l'inspection du travail, les structures locales d'accompagnement dans et vers l'emploi incluant la prise en compte du volet santé, etc. Nous informons les habitants sur les accompagnements proposés par ces acteurs et leur transmettons des coordonnées, notamment celles des services à proximité. Cette intervention ciblant 900 logements a commencé en avril 2025 à Mantes-la-Jolie et Grigny et en juin 2025 à Montreuil et elle s'est terminée en septembre 2025. Nous menons actuellement la troisième phase, l'évaluation qualitative, avec des entretiens réalisés quelques semaines après la visite, pour mesurer l'impact de l'intervention sur les connaissances, les intentions ou les démarches entreprises.

S. A. : Qui sont les Voisins malins participants ?

C. B. : Une vingtaine de Voisins malins aux profils divers ont participé à la recherche-action, de la construction de l'enquête à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'intervention de promotion en santé. La majorité sont des femmes. Jeunes, mères au foyer, retraités, personnes en emploi ou au chômage, avec ou sans problèmes de santé. Ils connaissent leur quartier et ses réalités locales. Leur rôle est central, ils obtiennent facilement la confiance des habitants. Leur diversité est une force dans un tel projet.

S. A. : Ont-ils été formés avant la recherche-action ?

C. B. : Les Voisins malins bénéficient d'une formation continue chez Voisin-Malin quant à la posture à adopter en porte-à-porte (neutralité, écoute active, réaction en cas de situation difficile). Pour ce projet, plusieurs sessions de sensibilisation sur les enjeux, acteurs et droits de santé et de la santé au travail, d'une à deux heures, ont eu lieu avec des partenaires comme la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France, la direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des médecins du travail ou des structures locales. Elles ont été suivies par une formation à la passation de questionnaire, avec des mises en situation. L'équipe de recherche a aussi animé des séances sur les méthodes scientifiques et les enjeux liés à la formulation des questions. De plus, les Voisins malins ont été accompagnés en continu par les responsables de site de l'association.

S. A. : Quels premiers résultats avez-vous observés ?

A. G. : L'enquête a révélé un déficit important de connaissance sur les dispositifs existants en santé-travail. Beaucoup d'habitants ignoraient comment déclarer un accident du travail ou contacter la médecine du travail. Il y a aussi une grande hétérogénéité des situations : personnes en emploi stable ou précaire, intérimaires, sans-papiers, indépendants. Les moins informées sont celles qui n'ont pas de logement stable, celles qui sont les plus isolées, les immigrés arrivés récemment. Ceci a

Littératie en santé

Une recherche-action avec les habitants des quartiers



permis de construire une intervention très contextualisée et multiprofil. Les questions posées au début de l'intervention sur la situation par rapport au travail permettent d'orienter les Voisins malins vers certains thèmes et certaines ressources à aborder avec l'habitant rencontré. L'intervention est ainsi adaptée à chacun, y compris par rapport au domicile : en effet, un livret des ressources et des services existants a été réalisé pour chaque quartier et distribué à chaque habitant rencontré.

C. B. : Sur le terrain, les retours sont positifs. Les habitants se montrent globalement très actifs dans la discussion. Suite à leur échange avec un Voisin malin, 70 % disent avoir appris quelque chose, 15 % déclarent souhaiter entreprendre une démarche, et 50 % disent qu'ils le feront en cas de besoin. Cela montre une vraie pertinence du sujet. Cet espace de discussion est également bienvenu pour des personnes qui rencontrent des situations délicates et qui se livrent sur ce qu'elles vivent. Après la campagne d'intervention, l'analyse qualitative apportera des résultats plus précis, grâce à l'observation de plusieurs entretiens en porte-à-porte et des entretiens complémentaires menés par les chercheurs avec les bénéficiaires, quelques semaines après la visite. Nous mesurerons l'impact de l'intervention sur les connaissances, les intentions ou les démarches entreprises.

S. A. : Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

C. B. : Il n'a pas été simple d'adapter notre posture habituelle à celle d'un protocole de recherche sans perdre notre ADN. Bien que cadrés par une

trame de messages à transmettre, les échanges entre Voisins malins et habitants sont souvent guidés par la discussion spontanée qui s'installe, et sont au final différents les uns des autres, en fonction de la personne rencontrée. Pour la recherche-action, il fallait suivre un cadre plus rigoureux, limiter la possibilité de reformuler certaines questions... Cela a nécessité des ajustements, beaucoup de dialogue. Une autre difficulté réside dans la rencontre entre la méthode d'enquête mobilisée par la recherche – inductive et s'appuyant sur un grand nombre de questions – et notre approche habituelle – plus pragmatique et cherchant à aller à l'essentiel. Il est arrivé à plusieurs reprises que les Voisins malins demandent : « *En fait, pourquoi pose-t-on cette question ?* » Habituellement, nous portons des démarches d'enquête plus limitées, avec moins de questions et des objectifs plus restreints, mais tous très solidement appropriés par les Voisins malins. La multiplicité des questions a rendu plus délicates l'identification des enjeux et l'appropriation de ce questionnaire par les participants.

A. G. : En effet, le défi a notamment été de rendre le questionnaire accessible tout en respectant les standards scientifiques. Plusieurs versions ont été travaillées avant validation. Le résultat est là : les personnes interrogées n'ont pas abandonné en cours de questionnaire, d'où des réponses complètes et une vraie utilité des données récoltées.

S. A. : Le projet va-t-il se prolonger ?

C. B. : Une campagne similaire va être menée sur un autre quartier populaire de Grigny. Parallèlement,

VoisinMalin porte deux autres projets de recherche-action sur le recours aux dépistages organisés des cancers avec l'Institut national du cancer, le pôle de psychologie sociale (PôPS) de l'université Lumière Lyon 2, le centre d'épidémiologie et de recherche en santé des populations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Cerpop-Inserm) et l'association de recherche contre le cancer Seintinelles. Cela ouvre une dynamique durable de coopération entre le terrain et la recherche.

A. G. : C'est un vrai changement de culture de part et d'autre. En tant que chercheurs, nous réinterrogeons nos catégories d'analyse pour décrire les personnes rencontrées et leurs situations en tenant compte de points de vue extérieurs au monde de la recherche. Nous apprenons aussi de nouvelles façons d'animer des temps de travail de manière participative. Côté VoisinMalin, la collecte et l'analyse des résultats des actions menées ont été enrichies, en s'inspirant des méthodes de la recherche. Ce projet soutient une montée en compétence mutuelle, une compréhension plus fine des pratiques, et une réflexion partagée sur nos manières d'agir et de produire de la connaissance. ■

Propos recueillis par Anne-Lise Favier, journaliste.

1. Essonne, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Yveline, Nord, Rhône, Paris, Marseille. En ligne : <https://www.voisin-malin.fr/>

2. Ce projet a reçu le soutien financier de l'Agence nationale de la recherche (ANR).